Mécanisme pour les Tribunaux Pénaux Internationaux.

(MTPI)

Before the Registrar : Aboubacar M- Tambadou.

The Office of the Prosecutor : Aboubacar M- Tambadou.

Date of filing : Akpro-Missérété 21st July 2020.

Motion Filed by Hassan Ngeze before the Registrar seeking information regarding status of his pending motion of commutation of sentence and early release.

Cc :

- The Prosecutor
- The Defence counsel of Hassan Ngeze .
- The Gouvernement of Rwanda

Scanné avec CamScanner

2 -11

Dear The Registrar,

I am now filing the present motion seeking information from your office regarding the current status of my pending motion of commutation of sentence with early release.

When I filed the motion of commutation of sentence in March 2018, I was yet to serve the two third (2/3) which was required for early release applier .

Nevertheless, since then, I tried to fulfill all the requirements which are needed for the person eligible for commutation of sentence and early release.

In order to fulfill what was required, I filled various documents before the Office of the President which were copied to the government of Rwanda.

On July 8Th ,2020 I filed a motion before the Office of the President with the subject "Motion d'extrême urgence déposée par Hassan Ngeze requérant l'intégration dans son dossier en cours de libération anticipée du document adressée à son Excellence Monsieur Patrice Athanase Guillaume TALON, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement intitulé « Demande de médiation entre les Autorités de la République Rwandaise, mon pays, et moi-même Hassan Ngeze. "(see the annex)

I would like to know if the mentioned motion has been received and recorded among many others in my case file.

I wish further, and according the current directive issued by the President, regarding what is required for the applier who wishes to submit the demand of early release, if The office of the Registrar has brought before the office or the President the information connected Hassan served since July 18 the two third (2/3) of his sentence which are required.

If yet to be done, I do request that to be brought before the Office of the President.

Respectfully Submitted.

Hassan Ngeze . 1st July 2020

Scanné avec CamScanner

3 -11

Mécanisme pour les Tribunaux Pénaux Internationaux.

(MTPI)

Devant le bureau du Président : Honorable Carmel Agius.

Le Bureau du Greffier : Aboubacar M- Tambadou.

Date de déposition : Akpro-Missérété le 08 Juillet 2020.

Motion d'extrême urgence déposée par Hassan Ngeze requérant l'intégration dans son dossier en cours de libération anticipée du document adressée à son Excellence Monsieur Patrice Athanase Guillaume TALON, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement intitulé « Demande de médiation entre les Autorités de la République Rwandaise, mon pays, et moi-même Hassan Ngeze. «

Cc :

- Le Procureur du Mécanisme dans l'Affaire Hassan Ngeze ;
- L'équipe de défense d'Hassan Ngeze.
- Le Gouvernement du Rwanda

Scanné avec CamScanner

4 -11

Honorable Carmel Agius, Président du Mécanisme,

Hassan Ngeze demande l'intégration dans son dossier de libération encours de délibération devant le bureau du Président du Mécanisme, le document adressée à son Excellence Monsieur Patrice Athanase Guillaume TALON, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement intitulé « Demande de médiation entre les Autorités de la République Rwandaise, mon pays, et moi-même Hassan Ngeze. «

Ce Jour du 1 Juillet 2020, Hassan Ngeze a adressé à son Excellence Monsieur Patrice Athanase Guillaume TALON, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, le document intitulé « Demande de médiation entre les Autorités de la République Rwandaise.

La même demande a été copiée à titre d'information aux Autorités suivantes :

1. **le Président du Tribunal de l'ONU, le Mécanisme des Tribunaux Pénaux Internationaux (MTPI)**
2. **le Greffier du Mécanisme, le Mécanisme des Tribunaux Pénaux Internationaux (MTPI)**
3. **le Ministre Béninois des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC)**
4. **le Ministre Béninois de la Justice et de la Législation (MJL).**

Hassan Ngeze informe le Président du Mécanisme que cette demande adressée à son Excellence Monsieur Patrice Athanase Guillaume TALON, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement entre directement dans la procédure de demande de libération anticipée en cour de délibération introduite par Hassan Ngeze.

Requête :

Hassan Ngeze demande le Président du mécanisme d'accepter que ce document confidentiel entre dans son dossier de demande de libération anticipée en cour délibération.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire **Honorable Monsieur le Président du Mécanisme**, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Hassan Ngeze ; Ce jour, le 08 Juillet 2020.

Scanné avec CamScanner

5 - 11

Akpro-Missérété ce jour, 01 Juillet 2020

Hassan Ngeze
Akpro - Missérété
BP 45 Akpro-Missérété
République du Bénin

Excellence Monsieur Patrice Athanase Guillaume TALON, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

COTONOU – BENIN

Objet : Demande de médiation entre les Autorités de la République Rwandaise, mon pays, et moi-même Hassan Ngeze.

Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin,

J'ai l'honneur de m'adresser à votre Haute Autorité pour vous demander de pendre le rôle de médiateur entre les Autorités de la République Rwandaise mon pays et moi-même, Hassan Ngeze.

En effet, bien que je sois de Nationalité Rwandaise purgeant ma peine au Bénin sous la supervision des Nations Unies, suite aux accords signés entre les Nations Unies et votre Pays le Bénin, je me trouve dans l'obligation de rassurer les Autorités Rwandaises que, d'une part, je suis un bon citoyen qui souhaite et qui œuvre pour la paix dans mon pays et la paix dans le monde puis, d'autre part, les rassurer que je m'engage à ne jamais œuvrer contre la sécurité du Rwanda mon pays ni contre les intérêts du peuple Rwandais.

Aussi, bien que je ne compte pas retourner vivre dans mon pays pour le moment après ma libération en cours, pour des raisons diverses, je dois rassurer les uns et les autres que, partout où je serais, je ne m'engagerai jamais dans des activités qui peuvent nuire aux intérêts du peuple Rwandais et mieux, je m'éloignerai pour toujours de toutes activités qui

Scanné avec CamScanner

peuvent nuire ou avoir des effets de desservir à la sécurité du Rwanda et du peuple Rwandais.

En terme claire, je ne cherche à acquérir aucune place politique ni à jouer aucun rôle politique ou autre, sauf si cela va dans l'intérêt du peuple Rwandais et dans la politique des Autorités de Kigali, pour le développement du pays et le renforcement de la sécurité avec comme leitmotiv une approbation préalable des Autorités Rwandaises en place qui doivent en décider qu'il en soit ainsi.

Excellence Monsieur le Président de la République du Bénin,

Etant Journaliste d'Investigation et Ecrivain, je tiens à rappeler que je suis auteur de 47 livres, dont le 45ième, le 46ième et le 47ième ont été déposés avec des accusés de réception dans votre bureau au Palais de la Présidence de la République à Cotonou. Il s'agit de :

- Le 45ième livre intitulé : **« Apprenez-moi à vivre chez vous avec vous »** que je vous ai transmis précédemment et qui, à travers une dédicace sur l'histoire du Royaume de Dahomey, exprime un bref aperçu sur le regard qu'il faut avoir sur les multiples réformes engagées par votre Gouvernement et ce qu'il faut retenir essentiellement de votre politique de redressement du Bénin à travers la rubrique titrée : **"la Rupture en question"** qui constitue un essai de résumé de l'axe principal de la vision de votre Excellence Monsieur le Président vu par l'analyste étranger résident que je suis.
- Le 46ième livre intitulé : **« Du Désespoir à l'Espoir » que vous avez également reçu au mois d'avril 2020, ayant comme vocation de soutenir les mesures prises par le Gouvernement Béninois d'une part, en matière de lutte contre la pandémie du virus ravageur et dévastateur nommé CoviD19 et d'autre part, apporter mon soutien de conviction à la politique de lutte contre la corruption et l'impunité qui entrent en ligne droite dans l'axe principal de la politique de rupture instaurée par votre Excellence Monsieur le Président de la République Patrice Talon.**
- Le 47ième livre intitulé : **« Les quatre éléments qui nous rendent esclaves pour nous empêcher d'être libre et heureux. » ayant comme vocation de soutenir les mesures prises par le Gouvernement Béninois à travers la création et la mise en place du Tribunal d'exception érigé sous la coupole de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme (CRIET) avec une totale adhésion des Représentants du Peuple Béninois en matière de lutte contre la corruption, la fraude fiscale, le blanchiment de capitaux, l'impunité et le démantèlement de tous les systèmes utilisés frauduleusement pour ruiner les caisses de l'Etat Béninois.**

Excellence Monsieur le Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat et Chef du Gouvernement,

Je ne me défends pas et je ne compte pas me faire défendre ; mais, je tiens dès que c'est possible à présenter mes excuses à toutes et à tous ceux qui ont été victimes de mes écrits, ou autres comportements préjudiciables que j'ai pu adopter à un moment ou à un autre.

En effet, non seulement je demande pardon et je sollicite toujours le pardon envers les victimes, mais encore, j'invite aussi souvent que possible, les prisonniers quel que soit leurs

Scanné avec CamScanner

délits ou leurs crimes, d'expérimenter le pardon d'abord pour eux-mêmes et ensuite pour tous ceux et celles qui ont souffert d'une manière ou d'une autre suite à leurs actes ou à leur emprisonnement.

L'objectif est selon moi de se libérer d'abord dans la tête avant de pouvoir vivre et cohabiter avec ses semblables hors de la prison.

En réalité, en ce qui me concerne, la prison m'a transformé et converti de façon radicale mais rationnelle et c'est pourquoi je m'emploi au quotidien à partager mon expérience avec tous ceux que je rencontre sur mon parcours afin de les amener non seulement à accepter leurs conditions actuelles mais encore et surtout à travailler et à œuvrer inlassablement pour devenir de meilleures personnes en vue de refléter une image de bons citoyens pour le bonheur des personnes qui les aiment et de la société qui ne se portera que mieux.

Ainsi, l'homme converti et transformé que je suis devenu, a toutes les fois exprimé ses remords dès qu'il en a la possibilité et j'estime que sans le pardon, personne ne peut vraiment se construire véritablement et durablement.

Toutefois, je reconnais souvent que j'ai commis des erreurs, et que ces erreurs ont eu des répercussions aussi bien sur ma famille, mon pays que sur mes compatriotes à qui je me demande si un jour ils pourront vraiment me pardonner ; car, j'estime avoir été manipulé à mon insu par les hommes politiques des années d'avant 1994. C'est pourquoi, partant du fait que nul ne peut faire lui-même toutes les expériences de la vie, j'affirme qu'on doit tirer leçon des expériences des autres. En l'occurrence, les leçons qu'on peut tirer de mes propres expériences à moi avant la prison et pendant la prison, peuvent servir l'humanité pour préserver la paix et la cohésion sociale dans le monde en général et en Afrique en particulier.

Excellence Monsieur le Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat et Chef du Gouvernement,

Pour renforcer ma conversion positive, en date du 23 décembre 2019, j'ai déposé devant le Président du mécanisme avec copie au Gouvernement Rwandais, un document ici en annexe ayant comme titre : « **Déclaration de rupture et de désolidarisation d'avec toute idéologie à tendance ethnique et autres de tous genres quels qu'ils soient, déposée devant l'Honorable Carmel Agius, Président du Mécanisme et devant l'Honorable Elias Olufemi, Greffier du Mécanisme (MPTI), et devant l'humanité et pour l'éternité** ».

Par ailleurs, je sais que cette tâche de médiation peut se révéler ne pas être facile, mais je place ma confiance en vous et en votre Gouvernement pour rassurer les Autorités Rwandaises que même en étant à l'extérieur du Rwanda en ayant une résidence dans un pays autre que le Rwanda, je ne serais jamais l'obstacle à la sécurité du Rwanda ni du peuple Rwandais.

Aussi, je ne serai l'obstacle de qui que ce soit dans le pays qui m'accorde le droit de résidence.

Le Bénin est désormais ma deuxième Nation après le Rwanda et je lui dois, les honneurs, les appréciations, les encouragements, l'Amour et autres engagements que tout bon citoyen doit à sa Patrie.

Scanné avec CamScanner

8 -11

Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin,

Pour renforcer ce processus, et à titre d'information, j'informe le Président du Tribunal de l'ONU, le Mécanisme des Tribunaux Pénaux Internationaux (MTPI), le Greffier du Mécanisme, le Ministre Béninois des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC) puis le Ministre Béninois de la Justice et de la Législation (MJL).

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de recevoir, **Excellence Monsieur le Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat et Chef du Gouvernement,** mes salutations distinguées.

Ce jour, du 01 Juillet 2020.

Hassan Ngeze
Akpro - Missérété
BP 45 Akpro-Missérété
République du Bénin

Scanné avec CamScanner

Annexe :

« Déclaration de rupture et de désolidarisation d'avec toute idéologie à tendance ethnique, et autres de tous genres quels qu'ils soient, déposée devant l'Honorable **Carmel Agius,** Président du Mécanisme, et devant l'Honorable **Elias Olufemi,** Greffier du Mécanisme, et devant l'humanité et pour l'éternité. »

Scanné avec CamScanner

10 -11

Akpro-Missérété, le lundi 23 décembre 2019.

Hassan Ngeze
Prisonnier du MTPI
Prison Civile d'Akpro-Missérété
BP 45 Akpro-Missérété
République du Bénin

Titre : Déclaration de rupture et de désolidarisation d'avec toute idéologie à tendance ethnique, et autres de tous genres quels qu'ils soient, déposée devant l'Honorable **Carmel Agius,** Président du Mécanisme, et devant l'Honorable **Elias Olufemi,** Greffier du Mécanisme, et devant l'humanité et pour l'éternité.

Honorable Carmel Agius, Président du Mécanisme,

Je demande de placer devant le Mécanisme et devant l'humanité, ma déclaration solennelle qui suit :

Hassan Ngeze déclare devant votre Honorable Cour, qu'il dépose sa déclaration personnelle devant l'humanité attestant qu'il a rompu et qu'il s'est désolidarisé entièrement et éternellement avec toute idéologie a tendance ethnique, religieuse, et autres, de tous genres quelles qu'elles soient.

Hassan Ngeze ensuite, saisi cette occasion que l'humanité lui offre pour se désolidariser de tout courant politique à base ethnique qui caractérise pour toujours les anciens dignitaires Hutus qui ont été arrêtés et jugés par le TPIR / Mécanisme, et autres qui n'ont jamais été inquiétés par aucune justice à ce jour.

Hassan Ngeze, après avoir longtemps réfléchi, et conduit durant plus de deux décennies des recherches diverses sur les raisons qui ont animées et conduit au génocide qui a endeuillé le Rwanda en 1994,

Hassan Ngeze après avoir réalisé que les pouvoirs qui ont dirigé le Rwanda pendant la première République et la deuxième République, ces deux pouvoirs ont attisé des haines ethniques, et ont assis leurs pouvoirs sur l'ethnisme qui a conduit à la destruction du pays et in fine au génocide,

Hassan Ngeze constatant que le courant politique ethnique continue de caractériser les leaders hutus militaires et civils qui ont été arrêtés et jugés par le Tribunal de Nations Unies,

Hassan Ngeze regrette et déplore qu'il a pris beaucoup de temps pour découvrir tout cela et qu'il n'a pas été en mesure de se détacher plus tôt, des mains de ces politiciens manipulateurs qui ont manipulé tout le monde avant, pendant et après le génocide perpétré contre les Rwandais de l'ethnie Tutsi.

Hassan Ngeze, étant écrivain, auteur de plusieurs Publications, étant également Journaliste d'investigation, étant condamné du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) / MTPI / Mécanisme, étant chercheur sur les causes réels qui conduisent au génocide,

Devant Honorable **Carmel Agius,** Président du Mécanisme (MTPI),

Devant Honorable **Elias Olufemi,** le Greffier du Mécanisme (MTPI),

Scanné avec CamScanner

11-11

Hassan Ngeze, dépose la présente déclaration publique dans les archives du Mécanisme et de l'humanité.

Hassan Ngeze, Fait ce jour de 23 Décembre 2019 en

République du Bénin dans la Prison civile d'Akpro-Missérété.

Cc : - Le Gouvernement du Rwanda

- Le Procureur auprès du Mécanisme.

Scanné avec CamScanner

TRANSMISSION SHEET FOR FILING OF DOCUMENTS WITH THE MECHANISM FOR INTERNATIONAL CRIMINAL TRIBUNALS/ *FICHE DE TRANSMISSION POUR LE DEPOT DE DOCUMENTS A LA MECHANISME POUR LES TRIBUNAUX PENAUX INTERNATIONAUX*

I - FILING INFORMATION / *INFORMATIONS GENERALES*

To/ *A*:	MICT Registry/ *Greffe du MTPI*		☒ Arusha/ *Arusha*	☐ The Hague/ *la Haye*	
From/ *De*:	☐ Chambers/ *Chambre*	☒ Defence/ *Défense*	☐ Prosecution/ *Bureau du Procureur*	☐ Other/ *Autre :*	
Case Name/ *Affaire*:	**Hassan Ngeze**			**Case Number/ *Affaire No*:**	**MICT-13-37-ES.2**
Date Created/ *Daté du*:	**Juillet 21**	**Date transmitted/**	**21 Juillet 2020**	**No. of Pages/ *No de pages*:**	**11**
Original Language / *Langue de*	☐ English/ *Anglais*	☒ French/ *Français*	☐ Kinyarwanda	☐ B/C/S	☐ Albanian/ *Albanais*
Title of Document/ *Titre du document*:	**Motion Filed by Hassan Ngeze before the Registrar seeking information regarding status of his pending motion of commutation of sentence and early release.**				
Classification Level/ *Catégories de classement*:	☒ Unclassified/ *Non classé* ☐ Confidential/ *Confidentiel* ☐ Ex Parte Defence excluded/ *Défense exclu*	☐ Strictly Confidential/ *Strictement confidentiel* ☐ Ex Parte (specify/ *préciser*): ☐ Ex Parte Prosecution excluded/ *Bureau du Procureur exclu*	☐ Other Ex Parte/ *Ex Parte Autre* (specify/ *préciser*):		
Document type/ *Type de document*:	☐ Indictment/ *Acte d'accusation* ☐ Warrant/ *Mandat* ☒ Motion/ *Requête* ☐ Decision/ *Décision*	☐ Order/ *Ordre* ☐ Affidavit/ *Déclaration sous sermon* ☐ Correspondence ☐ Judgement/ *Jugement*	☐ Appeal Book/ *Livre d'appel* ☐ Submission from non-parties/ *Ecritures déposés par des tiers* ☐ Submission from parties/ *Ecritures déposés par des parties* ☐ Book of Authorities/ *Livre de sources juridiques*	☐ Notice of Appeal/ *Acte d'appel*	

II - TRANSLATION STATUS ON THE FILING DATE/ *ETAT DE LA TRADUCTION AU JOUR DU DÉPÔT*

☐ Translation not required/ *La traduction n'est pas requise*

☐ Filing Party hereby submits only the original, and requests the Registry to translate/
La Partie déposante ne soumet que l'original et sollicite que le Greffe prenne en charge la traduction
(Word version of the document is attached/ *La version en Word se trouve en annexe)*

☐ English/ *Anglais* ☒ French/ *Français* ☐ Kinyarwanda ☐ B/C/S ☐ Albanian/ *Albanais*

☐ Filing Party hereby submits both the original and the translated version for filing, as follows/
La Partie déposante soumet ci-joint l'original et la version traduite pour dépôt, comme suit :

Original/ *Original en*	☐ English/ *Anglais*	☒ French/ *Français*	☐ Kinyarwanda	☐ B/C/S	☐ Albanian/ *Albanais*
Translation/ *Traduction en*	☒ English/ *Anglais*	☐ French/ *Français*	☐ Kinyarwanda	☐ B/C/S	☐ Albanian/ *Albanais*

☐ Filing Party will be submitting the translated version(s) in due course in the following language(s)/
La Partie déposante soumettra la (les) version(s) traduite(e) sous peu, dans la (les) langue(s) suivante(s):
☐ English/ *Anglais* ☐ French/ *Français* ☐ Kinyarwanda ☐ B/C/S ☐ Albanian/ *Albanais*

Send completed transmission sheet to/ *Veuillez soumettre cette fiche pour le dépôt des documents à:*

Scanné avec CamScanner